



# Pollution aux PFAS à Pierre-Bénite

## Une alerte prise au sérieux par la municipalité

Très concernée par le sujet et ce depuis les premières alertes en juillet 2020, la Ville cherche à obtenir des réponses complémentaires, fiables et normées sur les risques encourus par la population. La municipalité souhaite voir aboutir les enquêtes des différents organismes publics sanitaires pour prendre des mesures qui s'imposent et protéger les habitants, le cas échéant.

### *La Ville a saisi dès le début les organismes compétents*

Depuis l'été 2020 la mairie est en veille active.

Elle a étudié les rapports des organismes de référence et a pris contact avec les autorités de santé :

- l'**ANSES Paris** à Maison Alfort et la **Métropole de Lyon**, via l'**Eau du Grand Lyon**.
- l'**Observatoire Régional de Santé** (courrier et réponse en annexe )
- le **Ministère de la Santé** (courrier en annexe, sans réponse actuellement)
- l'**Agence Régionale de Santé**
- **Santé Public France**
- le **\*Bureau de Recherche Géologique et Minière (BRGM)**
- l'**Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)**

### *Des recherches qui en sont à leur début*

**Les PFAS sont utilisés largement dans les produits de consommation courante.** Utilisés quotidiennement par tous et ce sur l'ensemble du territoire, il est difficile d'y échapper, comme le signale le rapport du **BRGM\*** de 2020. Leur dangerosité dépend de leur concentration et également du mode d'exposition. L'ingestion directe (aliments, outils de cuisson, produits ménager) étant la plus risquée.

À l'annonce de l'enquête journalistique menée par «Vert de Rage», des courriers (direction de **l'Observatoire Régional de Santé** et **Ministère de la Santé**) ont été envoyés pour obtenir des informations sur les normes en vigueur et pouvoir, enfin connaître les effets de ces particules sur l'homme et son environnement.

Seul **l'ORS\*** a répondu, pour l'instant, **en expliquant qu'il n'y avait pas encore de données précises sur le sujet et notamment sur les seuils de concentration qui seraient nuisibles.**

## N'HÉSITÉZ PAS À NOUS CONTACTER POUR PLUS D'INFORMATIONS

### **Gaëtan JUILLAT**

Directeur de cabinet de Jérôme Moroge  
04 78 86 62 61 – 06 60 35 58 84  
gjuillat@pierrebenite.fr

### **Maylis GONOT**

Directrice de la communication  
04 78 86 62 54 - 06 51 43 15 65  
mgonot@pierrebenite.fr

\*Observatoire Régional de Santé



### ***Un danger potentiel non avéré pour les Pierre-Bénitains***

Dès 2020 et suite aux questions posées par la Ville, Eau du Grand Lyon a immédiatement affirmé que **l'eau consommée par les Pierre-Bénitains n'est pas impactée par les rejets de PFAS issus de l'industrie**, car elle provient du champ captant en amont de Pierre-Bénite.

Les résultats de l'enquête, menée par le journaliste Martin Boudot, affirment que les PFAS auraient été trouvés dans les prélèvements de sol sur la commune.

La Ville a donc cherché à savoir quels impacts cela pouvait avoir sur la santé des habitants, mais **aujourd'hui, il n'existe pas de restrictions européenne ou française sur les PFAS pour les sols et l'air.**

Au niveau européen, seule **l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)** a fait des propositions de valeurs de référence pour les PFAS et sur l'eau uniquement.

**La Mairie s'est toutefois rapprochée de Santé Public France et l'ARS afin de savoir si des mesures conservatoires devaient être prises, en l'absence de référentiels en France.**

**Elle suit également avec beaucoup d'intérêt les études contradictoires qui sont menées actuellement par les services de l'État (Dreal).**

*«Si la santé des Pierre-Bénitains est en jeu, nous sommes évidemment sur le qui-vive pour assurer leur protection. Depuis que nous avons été alertés, nous n'avons eu de cesse que de chercher à comprendre les enjeux de cette pollution en se rapprochant des agences de santé, des services de l'État et des organismes compétents.*

*En revanche, en aucun cas nous ne pouvons nous fier aux seules conclusions tirées par une équipe de journalistes accompagnée par un unique scientifique hollandais. Nous avons sollicité le Ministre de la santé et nous espérons que les laboratoires français seront en mesure de nous donner rapidement des éléments pour évaluer la situation et mettre en place les directives nécessaires.»*

Jérôme Moroge  
Maire de Pierre-Bénite

## **N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER POUR PLUS D'INFORMATIONS**

### **Gaëtan JUILLAT**

Directeur de cabinet de Jérôme Moroge  
04 78 86 62 61 – 06 60 35 58 84  
gjuillat@pierrebénite.fr

### **Maylis GONOT**

Directrice de la communication  
04 78 86 62 54 - 06 51 43 15 65  
mgonot@pierrebénite.fr

\*Observatoire Régional de Santé